

REGLEMENT – TROPHEE ECORESPONSABLE 2023

Partie 1 - Présentation des critères d'évaluation

TROIS AXES PRIORITAIRES

1. Transport et mobilité durable :

En France, le secteur des transports contribue à plus de 50% des émissions de GES du secteur événementiel. C'est pourquoi les choix de mobilité constituent l'un des enjeux les plus cruciaux dans la perspective de réduire l'empreinte carbone des manifestations sportives.

Ce premier critère regroupe l'ensemble des initiatives prises pour encourager, sensibiliser et faciliter l'usage des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Cela comprend les options de mobilité douce (vélo, trottinette, marche), et de mobilité durable (covoiturage, transports en commun, train).

2. Réduction et gestion des déchets :

Une manifestation sportive d'environ 5 000 personnes génère, à elle seule, 2,5 tonnes de déchets. Sachant que 2,5 millions d'événements sont organisés chaque année en France, réduire la production de déchets et en optimiser la gestion apparaît comme un enjeu majeur de l'événementiel écoresponsable.

Dans la mesure où "le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas", ce second critère regroupe l'ensemble des dispositifs non seulement de gestion le jour de l'événement, mais aussi : la réduction des déchets à la source, la prise en charge et la valorisation des déchets en aval, ainsi que la sensibilisation et la prévention du public, des participants, et des équipes organisatrices.

3. Alimentation et restauration responsable :

Sur une manifestation sportive de 5 000 personnes, c'est en moyenne 20% du stock total des denrées alimentaires qui est gaspillé. Ce chiffre met en exergue la nécessité d'agir contre le gaspillage alimentaire dans le secteur événementiel.

Ce troisième critère comprend donc l'ensemble des dispositifs mis en place pour réduire le gaspillage alimentaire. Cela implique de revoir l'offre de restauration dans son entièreté : anticiper les stocks, repenser les emballages vers plus de zéro déchet, ou encore contacter des associations locales de récupération des denrées ; de sorte que les aliments non consommés, mais toujours consommables, ne se retrouvent plus à la poubelle.

4 AXES COMPLEMENTAIRES

4. Gestion maîtrisée et raisonnée de l'énergie et de la ressource en eau :

Les récentes directives communiquées par le gouvernement en matière de sobriété énergétique ont rendu d'autant plus évidente la nécessité de s'adonner à une gestion plus raisonnée de l'énergie et de la ressource en eau. Extrêmement consommateur, le secteur événementiel pourrait donc peser un poids considérable dans la balance de la transition énergétique.

Dans cette perspective, ce quatrième critère se concentre sur la mise en application des principales mesures du Plan de Sobriété Énergétique pour le Sport.

5. Prestations et équipements responsables :

L'événementiel écoresponsable suppose également de porter une attention particulière aux choix des prestataires, dont les activités peuvent avoir des impacts tant négatifs que positifs sur l'environnement. Il s'agira alors, pour les organisateur.ices d'événements, de prendre en compte les critères du développement durable dans le choix de leurs prestataires et équipements.

Ce cinquième critère inclut des indicateurs tels que la proximité des prestataires par rapport au lieu de l'événement, leur niveau d'engagement en matière d'écoresponsabilité, ou encore la qualité environnementale des services proposés.

6. Communication et promotion de l'évènement :

A l'heure de la multiplication des outils numériques et digitaux, l'usage de supports de communication matériels lors de manifestations sportives apparaît comme de moins en moins pertinent, en plus d'être néfaste pour l'environnement. Il est aujourd'hui possible de communiquer autrement : il s'agira donc pour les organisateur.ices de prendre en compte des critères environnementaux dans la promotion de leurs manifestations ; que ce soit en amont, durant l'évènement ou en aval.

Cet avant-dernier critère regroupe l'ensemble des dispositifs initiés pour dématérialiser les supports de communication, mais aussi pour sensibiliser le public aux gestes écoresponsables qu'il est possible de mettre en place à leur échelle.

7. Bilan et perspectives d'amélioration de la démarche éco-responsable :

Ce dernier critère s'attache à encourager la réalisation de bilans post-événements, dans le but d'identifier aussi bien les succès que les manquements ; et d'élaborer en conséquence des stratégies d'amélioration, dans la perspective de l'organisation de prochains événements.

Partie 2 – La grille d'évaluation

TRANSPORTS ET MOBILITE DURABLE
L'évènement incite-il à l'utilisation de modes de mobilité douce (vélo, trottinette, marche) et durable (covoiturage, transport en commun) ?
Des conditions avantageuses pour le public ont-elles été mises en place concernant l'offre de transports durables ? → Gratuité ou tarifs préférentiels pour les transports en commun ou transports alternatifs pour les détenteur.ices d'un billet d'accès à un évènement ? → Tarifs réduits sur l'achat des billets pour les participant.es qui se rendre à l'évènement via des modes de déplacement durables ?
Une information du public sur les offres de transports disponibles pour accéder au site de l'évènement a-t-elle été mise en place ?
Des points de covoiturage et/ou de stationnement de vélo et trottinettes sont-ils disponibles à proximité du site de l'évènement ?
Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont-elles disponibles à proximité du site de l'évènement ?
Le transport des danseur.euses et des équipes professionnelles se fait-il via des véhicules collectifs ? → Si oui, leur remplissage est-il optimisé ?

REDUCTION ET GESTION DES DECHETS
Y a-t-il des supports de tri, poubelles et bacs à mégots à disposition sur le site de l'évènement ? → Si oui, ces supports de tri sont-ils disposés à des emplacements stratégiques (entrée/sortie, sanitaires, espaces de restauration, etc.) ? → Sont-ils couplés d'une signalétique simple et explicite ?
Les déchets produits sont-ils valorisés à l'issue de l'évènement ? → Si oui, y a-t-il une récupération des déchets par un prestataire spécialisé dans le recyclage ? → Les déchets organiques sont-ils compostés, puis récupérés par un prestataire/bénéficiaire spécialisé dans leur restitution à la terre (fermiers, agriculteurs, jardiniers, entreprise d'engrais) ?
De la vaisselle lavable ou compostable est-elle mise à disposition du personnel et du public durant les temps de restauration ?

ALIMENTATION ET RESTAURATION RESPONSABLE
Une limitation des quantités d’emballage des denrées alimentaires a-t-elle été mise en place ? → Si non, utilisation d’emballages biodégradables, recyclables ou compostables ?
Les quantités de denrées alimentaires sont-elles optimisées et prévues en fonction du nombre de participants dans une démarche anti-gaspillage ?
Des équipements permettant une bonne conservation des denrées alimentaires sont-ils disponibles et fonctionnels sur le site de l’évènement ?
Des poubelles transparentes ont-elles été mises en place sur le site de l’évènement afin de favoriser la prise de conscience des quantités gaspillées ?
Un compteur d’entrées et de sorties a-t-il été mis en place afin d’actualiser régulièrement le nombre de participants, et ainsi d’adapter l’offre alimentaire en conséquence ?

GESTION MAITRISEE ET RAISONNEE DE L’ENERGIE ET DE LA RESSOURCE EN EAU
Des éclairages LED ou basse consommation sont-ils utilisés sur le lieu de l’évènement ?
Des éclairages avec systèmes de détection de mouvements et d’extinction automatique sont-ils utilisés sur le lieu de l’évènement ?
L’alimentation en énergie du lieu se fait-elle à partir de sources renouvelables ? → Si oui, lesquelles ?
Utilisation de la climatisation et/ou du chauffage au cours de l’évènement ? → Si oui, respect des 8°C maximum de différence entre la température intérieure et extérieure ? → Si oui, l’abaissement de 2°C de la température du chauffage habituelle est-il respecté ? → Si oui, le seuil de 19°C comme température maximale du chauffage est-il respecté ?
La lumière naturelle du soleil est-elle mobilisée comme moyen principal d’éclairage aussi longtemps que possible au cours de la journée ?
Un système d’économie d’eau est-il mis en place ? → Si oui, des dispositifs anti-gaspillage sont-ils mis en place sur les points d’eau (ex : robinets à détection, régulateurs de débit) ?
Des fontaines à eau potable à destination du remplissage des gourdes et bouteilles sont-elles mises en place ?
L’eau des sanitaires est-elle potable ?
Des toilettes sèches sont-elles installées sur le lieu de l’évènement ?

PRESTATIONS ET EQUIPEMENTS RESPONSABLES
Les critères du développement durables sont-ils pris en compte dans le choix des prestataires et des équipements ?
Les prestataires sont-ils choisis en fonction de leur proximité au site de l'évènement ?
Les prestataires sont-ils choisis en fonction de leurs engagements dans une démarche écoresponsable ?
L'évènement se localise-t-il sur des locaux et infrastructures déjà existant.es ? → Si non, le site a-t-il été aménagé durablement (matériaux et mobilier biosourcés, de seconde main, recyclés ou recyclables, etc.) ?
Y a-t-il beaucoup d'inventus au niveau des goodies et objets publicitaires, et donc un surplus à la fin de l'évènement ? → Si oui, sont-ils revalorisés à l'issue de l'évènement (ex : dons à des associations, aux prestataires, bénévoles, participant.es, etc.) ?
Des tarifs préférentiels à destination du public et des participant.es ont-ils été mis en place pour des lieux d'hébergement à proximité du site de l'évènement ?

COMMUNICATION ET PROMOTION DE L'ÉVENEMENT
Des critères environnementaux sont-ils pris en compte dans la communication de l'évènement ?
Les supports de communication à destination du public sont-ils dématérialisés ? → Si non, les supports matériels de communication sont-ils durables (papier ecolabellisé, affiches collectives au lieu de flyers individuels, etc.). → Si non, la diffusion des supports matériels de communication est-elle raisonnée ? → Si non, l'encre utilisée pour l'impression est-elle écoresponsable ?
La communication sur les gestes et les pratiques écoresponsables à adopter au cours de l'évènement est-elle simple et explicite (sur l'offre de transports, le tri, l'anti-gaspillage, etc.) ?
Les objets publicitaires destinés à la vente type "goodies" sont-ils utiles, durables, et/ou réalisés de manière éco-responsable ?
Des actions de sensibilisation au développement durable ont-elles été menées au cours de l'évènement ?

BILAN ET PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DE LA DEMARCHE ECO-RESPONSABLE
A l'issue de l'évènement, un bilan des actions menées au regard des objectifs initiaux a-t-il été réalisé ? → Si oui, en découle-t-il des stratégies d'amélioration en prévision de l'organisation d'évènements à venir ?

A l'issue de l'évènement, un bilan des pratiques (du public et des participant.es) observées au cours de l'évènement a-t-il été réalisé ?

→ Si oui, en découle-t-il des stratégies d'amélioration en prévision de l'organisation d'évènements à venir ?

Une personne formée et en charge de l'écoresponsabilité a-t-elle été désignée pour déployer les objectifs écoresponsables sur les trois temps de l'organisation d'une manifestation (avant, pendant et après l'évènement) ?

Un personnel formé et chargé de la mise en application des objectifs écoresponsables est-il présent le jour de l'évènement ("brigade verte") ?

**NB : Les trois organisateur.ices d'évènements qui remporteront le Trophée n'auront pas nécessairement rempli.es l'ensemble des critères d'évaluation. La grille constitue d'avantage un idéal vers lequel tendre, une source d'inspiration pour élaborer des stratégies d'amélioration.*

Partie 3 – Les outils d'accompagnement de la démarche écoresponsable

Les outils fédéraux :

- Livret de bonnes pratiques "Comment organiser un évènement écoresponsable" : [Livret bonnes pratiques \(ffdanse.fr\)](https://www.ffdanse.fr/ressources/livret-bonnes-pratiques)
- Affiche "les 5 gestes écoresponsables du danseur/de la danseuse : [microsoftteams-image-4.png \(1240x1755\) \(ffdanse.fr\)](https://www.ffdanse.fr/ressources/microsoftteams-image-4.png)
- Organigramme type pour évènementiel écoresponsable : [organigramme-type-evenementiel-responsable-boite-a-outils-ecoreponsabilite.pdf \(ffdanse.fr\)](https://www.ffdanse.fr/ressources/organigramme-type-evenementiel-responsable-boite-a-outils-ecoreponsabilite.pdf)

Autres outils :

- Le plan de sobriété énergétique pour le sport : [Le plan de sobriété énergétique pour le sport | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/plan-sobriete-energetique-sport)
- Guide anti-gaspillage alimentaire sur évènement : [Guide anti gaspillage alimentaire sur évènement - Réseau-éco-événement \(REEVE\) \(reseau-eco-evenement.net\)](https://www.reseau-eco-evenement.net/guide-anti-gaspillage-alimentaire-sur-evenement)
- Guide "Mon évènement sportif zéro déchet" - ZéroWasteFrance : [SPORT-v7.indd \(zerowaste.fr\)](https://www.zerowaste.fr/SPORT-v7.indd)

Où retrouver nos outils ? :

- Page "écoresponsabilité" de notre site internet : [La danse écoresponsable | Fédération Française de Danse \(FFD\) \(ffdanse.fr\)](https://www.ffdanse.fr/ressources/la-danse-ecoresponsable)
- Extranet de la communauté FFDanse : [Federation Francaise de Danse \(ffdanse.fr\)](https://www.ffdanse.fr/extranet)